

La Franc-Maçonnerie française et les algériens musulmans (1787-1962)*

XAVIER YACONO

*Ancien professeur de l'Université d'Alger
Professeur honoraire à l'Université de Toulouse-Le Mirail*

Le mot «Algériens» pouvant prêter à confusion ¹ nous l'avons précisé par l'adjectif «musulmans». Quant à la période envisagée, elle couvre près de deux siècles, depuis la fin du XVIII^e siècle à nos jours ou, plus sûrement, à 1962-1963, avec un temps fort particulièrement remarquable, celui de l'adhésion de l'émir Abd el-Kader alors qu'il n'était plus en Algérie. Cette adhésion, comme nous le verrons, se situe dans une période où les caractères de la Franc-Maçonnerie étaient très différents de ceux qui apparaîtront, surtout au Grand Orient, à la fin du Second Empire et au début de la III^e République.

1. Les premiers francs-maçons algériens

Découvrant les confréries musulmanes certains francs-maçons français crurent que la Maçonnerie était déjà implantée en Algérie, sous une autre forme, avant l'expédition de 1830. C'était une erreur ² mais cela ne signifiait pas que les

* Les francs-maçons utilisent dans leurs écrits certaines abréviations. Voici celles que nous trouvons dans les citations de cette étude: mac. pour maçonnerie; FF. Pour Frères; G. A. de l' U. pour Grand Architecte de l'Univers; LL. pour Loges; R. L. pour Respectable Loge; frat. pour fraternité.

1 A l'époque de l'Algérie française les Algériens musulmans étaient désignés comme les «indigènes» du pays et on appelait couramment «Algériens» les Européens vivant dans le pays et qui très souvent en étaient aussi originaires.

2 La présence de loges maçonniques en pays musulman n'était cependant pas impossible et en



loges d'Europe étaient ignorées de tous les Algériens. Les archives nous fournissent la preuve ³ que des négociants notamment et aussi des marins se déclarant «capitaines de vaisseaux», pour faciliter leurs déplacements et leurs entreprises commerciales, avaient demandé l'entrée du Temple en Angleterre, en France, en Italie, en Belgique et sans doute dans d'autres pays ⁴.

Au total nous avons pu dénombrer sept noms de Maçons algériens musulmans dont l'un était muni d'un certificat d'une loge d'Angleterre (en réalité de Gibraltar) et apparaît en 1785-1786; un autre, avec un certificat émanant de l'Orient de Dublin ⁵, est reçu au Grand Orient en 1787; le troisième se trouve sur le tableau de la loge *Napoléon*, à l'Orient de Livourne, le 1er janvier 1812; les quatre autres «frères du pays Dalgere» dont nous connaissons les noms mais pas l'origine maçonnique ont sollicité du Grand Orient en décembre 1787 un certificat constatant authentiquement leur qualité. Nos recherches s'étant limitées au Grand Orient de France, il est probable qu'on trouverait d'autres noms dans les documents maçonniques de divers pays de l'Europe occidentale notamment.

Dans les archives consultées on est étonné cependant de ne pas reconstruire de Juifs algériens. Il y en eut vraisemblablement et dans la *Revue Maçonnique de Lyon et du Midi*, en 1840, nous lisons: «Quelques notabilités juives et entre autres le célèbre Ben-Durand ont été initiés (sic) en Angleterre et en Italie» ⁶. Ainsi au moment des tractations qui devaient aboutir au traité de la Tafna le franc-maçon Ben Duran s'employait à rapprocher les points de vue du franc-maçon Bugeaud ⁷ et du futur franc-maçon Abd el-Kader! Par la suite les Juifs se firent initier plus facilement que les Musulmans.

Comment expliquer que des hommes d'esprit religieux, musulmans ou juifs mais aussi catholiques et protestants, aient pu adhérer à la Franc-Maçonnerie? C'est qu'à la fin du XVIII^e siècle et durant la première moitié du XIX^e celle-ci était fort différente de ce qu'elle devint par la suite. Il n'y avait pas de véritable

Egypte il existait au moins la *Loge du Grand Gaire* dont un membre musulman se présente en 1788 à la loge du *Contrat social* de Paris.

³ Pour des précision YACONO, X.: «Les débuts de la Franc-Maçonnerie à Alger», *Revue Africaine*, tome CIII, 1959, 115 pages en deux articles et *Un siècle de Franc-Maçonnerie algérienne (1785-1884)*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1969, 319 pgs.

⁴ Nous n'avons rien trouvé pour l'Espagne sinon que l'un des Algériens initiés était membre de la loge de Gibraltar comme nous le signalons.

⁵ En langage maçonnique une loge est à l'Orient de la ville où elle siège.

⁶ Juda Bendraham dit Ben Duran (plutôt que Ben Durand) était un Juif algérois élevé en France. Il jouit comme intermédiaire d'une importante influence sur l'émir Abd el-Kader et sur les généraux français en particulier lors de l'accord Abd el-Kader-Desmichels en 1834 et lors du traité de la Tafna conclu par l'Emir avec Bugeaud en 1837. En 1838, devenu l'agent commercial d'Abd el-Kader, il accompagna à Paris le khalifa Miloud ben Arach pour remettre des présents à Louis-Philippe.

⁷ Bugeaud a dû adhérer à la Franc-Maçonnerie dans une loge militaire sous l'Empire. Lorsqu'il sera gouverneur général de l'Algérie, des frères de la «grande famille» s'en souviendront pour le solliciter. Il était membre honoraire de la loge d'Oran. A sa mort il sera tiré une batterie de deuil à la loge algéroise de *Bélisaire*, la première établie en Algérie.

idéologie maçonnique et les sociétés de pensée qu'étaient les Loges pouvaient accueillir des frères d'esprit très différent. Si les statuts de 1776 ne sont guère dogmatiques, ceux de 1826 et de 1839 précisent seulement que «L'Ordre des Francs-Maçons a pour objet l'exercice de la bienfaisance, l'étude de la morale universelle, des sciences et des arts, et la pratique de toutes les vertus». Depuis les Constitutions d'Anderson de 1723 on parle de «religion universelle» et les frères qui fréquenteront, à Alger, la loge de *Bélisaire* dans ses premières années feront preuve d'un syncrétisme absolument anarchique: à la séance d'installation du 22 mai 1833, le frère Lowasy parlera des «missionnaires du culte de la vérité, envoyés par la propagande de la Raison (qui) sont venus bâtir une synagogue pour les Chrétiens, une mosquée pour les Juifs, une église pour l'islamisme, un autel à la liberté»; et, en 1837, à l'inauguration du nouveau temple de la même loge, le frère Jobert affirmera que «la Maçonnerie n'est autre chose que la religion naturelle basée sur la justice, la bienfaisance et l'égalité. Oui, ajoutera-t-il, la Maçonnerie est une religion, elle a eu ses apôtres, elle a eu aussi ses martyrs. Elle peut orner les frontons de ses temples des noms augustes et vénérés des Zoroaste (sic), des Confucius, des Platon, des Lycurgue, des Socrate, des Fénelon, des Vincent de Paule (sic)...». Il y avait donc place pour tous sur les colonnes des temples et d'abord pour les Indigènes d'Algérie.

2. La Franc-Maçonnerie religion suprême de fraternité

Pour comprendre l'attitude de la Maçonnerie face à la population algérienne, essentiellement musulmane mais aussi juive, il faut rappeler les sentiments des frères du Grand Orient au lendemain de la prise d'Alger.

A Rouen, par exemple, l'Orateur de la loge *La Persévérance Couronnée* s'exprime en ces termes:

«...Si nous venons dans ce temple, remplis de bonheur et d'espérance, rendre au Grand Architecte de l'Univers, les actions de grâce les plus ferventes, c'est que cette nouvelle conquête des Français, la prise d'Alger, doit amener des résultats immenses pour *le progrès de la civilisation et le bonheur de l'Humanité: elle abat un tyran, elle brise les fers d'un peuple*, elle assure la tranquillité de la Méditerranée et anéantit à tout jamais le honteux vasselage de l'Europe»⁸.

A Alger même le frère Lowasy, déjà cité, qui remplit les fonctions de «Chef des Bureaux à l'Intendance civile», est nommé vénérable d'office à l'installation de *Bélisaire* et se montre également très enthousiaste car:

⁸ Cité dans les Cahiers de la *Grande Loge de France*, n.° 31, octobre 1954, p. 41. C'est nous qui soulignons, de même dans les citations qui suivent. L'enthousiasme des francs-maçons est d'autant plus remarquable que, si l'on excepte la région marseillaise, l'opinion publique française était hostile à l'expédition d'Alger.

«La prise d'Alger a été le signal d'une ère nouvelle pour nous: ce fut la ligne de démarcation qui sépare la France vieille, idiote, fanatique et despote, d'avec la France jeune et libre qui s'élançait, fière et radieuse d'espérance, du cercueil où elle était plongée... La nouvelle de la prise d'Alger fut pour nous *le signal de l'affranchissement des peuples*»⁹.

Cette même ardeur se retrouve dans les autres loges et dans la presse maçonnique qui chante les louanges de l'implantation française en Afrique. Favorable à la colonisation, la Franc-Maçonnerie est décidée «à soutenir par la bienfaisance, par le conseil et par l'exemple et l'abnégation les premiers efforts des colons, à perfectionner par l'instruction leurs moyens d'action, à *moraliser par l'influence de toutes les vertus leurs mœurs et leurs transactions*»¹⁰.

Mais la Maçonnerie n'oublie pas les Indigènes et dès les premières années elle adopte une attitude faite de paternalisme et d'esprit de justice. Pour le comte H. de Brivazac, commissaire du Roi à Bône et juge royal de la province en même temps que fondateur et vénérable de la loge *Ismaël* (installée le 23 juin 1833), «la meilleure politique, n'en déplaise à certains diplomates, est celle de la bonne foi» avec «participation (des indigènes) aux avantages» et, dans son étude *De l'Algérie et de la colonisation* publiée en 1834 il donne comme exemple le général Monck d'Uzer qui obtenait, dans la région de Bône, des résultats remarquables par des méthodes conciliantes. Le frère Gillotte, des *Frères du Bousselem* à Sétif, adressant en juin 1857 un rapport au Grand Maître, écrit que la Maçonnerie «pourrait servir de levier puissant à la colonisation en devenant le trait d'union entre les indigènes et les européens».

Pour jouer ce rôle une attitude de grande tolérance s'impose et le frère Rozey, de *Bélisaire*, juge consulaire et grand propriétaire, conseille en 1839 d'«éviter jusqu'au soupçon le prosélytisme religieux». Les francs-maçons sont convaincus qu'ils apportent le «lien qui unit tous les hommes par les lumières et les bienfaits». Cette oeuvre de civilisation est réclamée non seulement par le Grand Orient mais également par les frères de rite écossais¹¹ qui cherchent à s'implanter à partir de 1851 et dont la première loge, celle des *Hospitaliers* de Constantine, veut avant tout «civiliser» les Arabes.

Cet idéal de civilisation et de fraternité, les maçons des *Frères du Sahel*, à l'Orient de Douéra, dans la région d'Alger, le disent en chœur dans un cantique affirmant notamment qu'

9 Sauf notification contraire les citations proviennent des archives mêmes des loges du Grand Orient qui sont déposées au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris.

10 Rapport sur l'installation de *La Baie du Salut*, Orient d'Arzew, le 3-10-1852.

11 Ils sont sous l'égide du Suprême Conseil de France en attendant la création de la Grande Loge de France en 1894. Il s'agit, pour l'importance, de la seconde obédience française après le Grand Orient.

«Une coupole sainte
 Proège en cette enceinte
 L'homme adorant sans feinte
 Soit Jésus, soit Allah.»

Pour intéresser les populations à son action, la Maçonnerie, au début, compte peu sur les Juifs car, la plupart, en 1840, n'ont «pas encore secouer ce manteau d'opprobre, d'humiliation et de misère qu'ils traînent dans tout l'Orient» et leur présence dans les loges en écarteraient les Musulmans. C'est donc à ces derniers, Arabes et «Kabailles» qu'il faut s'adresser; ils sont «sauvages» mais «le caractère chevaleresque des Français sympathisera avec leur bravoure indépendante». De plus le goût des Arabes pour l'insolite et le mystérieux les attirera vers les loges et comme ils ont le respect du serment, ils n'auront garde d'oublier les obligations maçonniques ¹².

Mais quel sera l'aboutissement espéré de ces affiliations? On ne pense guère au profit matériel pour la colonisation ou la métropole, et très peu à la sécurité que les maçons musulmans pourraient assurer à leurs frères chrétiens en cas d'insurrection. Le but poursuivi est beaucoup plus élevé. Si les Français d'Algérie revendiquent l'assimilation, dans leur esprit il s'agit d'étendre au bénéfice des citoyens français et à la rigueur des autres Européens l'ensemble des institutions de la métropole, mais rares sont ceux pensant que la mesure pourrait concerner les Indigènes. Rares mais non absents car c'est bien là un but essentiel des francs-maçons à l'époque.

Dès 1834 dans sa brochure H. de Brivazac déclarait qu'il fallait «amalgamer les Arabes, les K'bayles, les Turks, les Maures et les Chrétiens, c'est-à-dire les vainqueurs et les vaincus» et la même année on lit dans *Le Globe*: «Oran... voyait naître dans son sein une nouvelle loge érigée sous la dénomination *La Française de l'Union africaine*. Son titre faisait connaître son but: propager la civilisation et les idées françaises en Afrique, éclairer et instruire, même les Arabes, et former avec eux une sorte d'union et de famille pour en faire un nouveau peuple français: but honorable qui est en même temps celui des autres ateliers» ¹³.

Dans son rapport à la Chambre symbolique, le 21 avril 1846, à propos de la constitution d'un Chapitre ¹⁴ à Oran, le frère Drouet écrit: «A peine nos armées victorieuses avaient-elles mis le pied sur la terre d'Afrique que la mac. voulant adoucir les maux de la guerre y avait aussi planté son drapeau et continuait

¹² *Revue maçonnique de Lyon et du Midi*, tome III, 1840, pags. 147-151 et *Le Franc-Maçon*, octobre-novembre 1899, pags. 96-107.

¹³ *Le Globe franc-maçon*, tome IV, 1842, pag. 22. Dans le langage maçonnique le mot *atelier* est plus ou moins synonyme de loge, mais en fait il désigne tous les groupes maçonniques: loge, chapitre, conseil philosophique, etc.

¹⁴ Le mot désigne certains ateliers supérieurs qui peuvent être souchés sur une loge.

l'oeuvre de civilisation qui doit un jour unir ces deux peuples naguère si éloignés de coutumes, de moeurs et de religion et qui ne formeront bientôt plus qu'un seul empire gouverné par les mêmes lois».

La revue *La Maçonnerie Africaine*, publiée à Alger, affirme, en mars 1851, que: «Les Francs-Maçons ont, en Afrique, une tâche plus grande à accomplir que dans le reste du monde; c'est eux qui doivent amener la fusion entre les vainqueurs et les vaincus, par la propagation sur cette terre de barbarie de leurs dogmes tolérants et civilisateurs».

Et en 1868, César Bertholon, qui sera vénérable de *Bélisaire* l'année suivante, formule toujours le même idéal lorsqu'il dit:

«Le bon sens, l'équité, le bon ordre, le respect de la dignité nationale imposent la loi française à tous ceux qui habitent l'Algérie et s'abritent sous la protection du drapeau français, sans distinction de cultes ni de races.

«Il est temps de procéder sérieusement et par les moyens les plus prompts, à l'assimilation qui est la civilisation et par conséquent le seul but légitime de la conquête»¹⁵.

Mais comment pratiquer l'initiation des Musulmans? On crut longtemps qu'il fallait prévoir pour eux un règlement particulier et, dans les archives, nous avons pu dénombrer jusqu'à sept projets entre 1839 et 1867. *Bélisaire*, à l'origine du premier, veut recruter parmi les Indigènes influents en leur offrant des facilités financières à l'initiation, mais en exigeant la connaissance de «l'une des langues française, anglaise, allemande, italienne ou espagnole»! En 1846, le colonel Tordo, Rose-Croix¹⁶ appartenant à la même loge, demande d'accepter les frères indigènes possédant le français et l'arabe et, dès qu'ils seraient assez nombreux, de les grouper dans une loge particulière avec un temple érigé grâce aux cotisations des membres de *Bélisaire* s'imposant chacun d'un sou par jour.

Le troisième projet, datant de 1848, est dû au démocrate Auguste Humbert appartenant à la loge parisienne l'*Etoile de Bethléem* et il est adressé à la Grande Loge Nationale¹⁷ ce qui explique son caractère. Il demande d'établir en Afrique des ateliers ayant «une succursale arabe»¹⁸ dirigée par les FF. indigènes et par les Européens parlant la langue du pays. Dans ces succursales seront admis, avec

15 *Enquête sur la situation et les besoins de l'agriculture algérienne*, Alger, 1868, 13 pag. Bertholon présidait la Société impériale d'agriculture et le Comice agricole d'Alger, mais il était surtout connu pour ses activités politiques: ancien soyeux lyonnais ayant mené sous la Monarchie de Juillet une active propagande républicaine, il avait été élu représentant de l'Isère à l'Assemblée Constituante de 1848 puis à l'Assemblée Législative de 1849. Adversaire de la politique du Prince président, il avait été déporté en Algérie à la suite du coup d'Etat. A la fin de l'Empire on le trouve au conseil municipal d'Alger et exerçant une grande influence à *Bélisaire*.

16 Le grade de Chevalier Rose-Croix constitue le 18^e degré du Rite écossais ancien et accepté. C'est le premier des Hauts Grades et il donne accès au Chapitre.

17 Obédience éphémère de tendance révolutionnaire qui dura du 29 mai 1848 au 14 janvier 1851, supprimée peu avant par le préfet de police.

18 Mots soulignés dans le texte.

une sage prudence et tous les gages de sécurité désirables, les Arabes de toutes fortunes et de toutes conditions. Là on leur apprendra la religion universelle en leur faisant prêter serment sur le Coran leur livre sacré». Les Juifs indigènes seront également admis. Avec le temps ces nouveaux ateliers deviendraient «les foyers de la civilisation africaine; ils seraient le grand creuset où les vieilles passions, le fanatisme irréfléchi se fondraient pour former la grande et seule religion dont le principe est celui-ci: Le G. . A. . de l'U. . est un. Que les hommes le nomment Dieu, Jehovah ou Allah! qu'on lui donne pour prophète le Christ, Moïse ou Mahomet, c'est le même pour tous, tous les hommes sont ses enfants et tous les hommes sont FF. .».

Il faut attendre 1861 pour que la loge les *Enfants de Mars* de Philippeville (aujourd'hui Skikda), semblant ignorer que des Musulmans étaient maçons depuis plusieurs années, mette à l'étude leur admission dans la Franc-Maçonnerie, accepte le principe de leur ouvrir la loge mais sans exonération des droits d'entrée. Au contraire l'année suivante, en 1862, un frère de la même loge élabore un nouveau projet exemptant de cotisations les profanes musulmans et reprenant le leitmotiv de la Maçonnerie de l'époque: «Grand Architecte des Mondes, Dieu unique et tout puissant sous quelque nom que l'on t'invoque ici bas, que l'on t'appelle Allah ou Jehovah, tu n'en es pas moins le père commun de tous les hommes!».

Les deux derniers projets que nous connaissons son dûs à un vieux maçon oranais, le frère Madaule, capitaine du génie en retraite, appartenant à l'*Etoile de l'Avenir* et ayant atteint le 33^e degré c'est-à-dire le grade le plus élevé du Rite écossais ancien et accepté. Il est persuadé de son influence auprès des Musulmans et en 1863 il demande au Grand Orient, apparemment sans succès, le droit de constituer une loge au milieu des tribus en initiant lui-même les Indigènes qu'il choisirait. Quatre ans plus tard, en 1867, c'est toute une «nouvelle obédience» qu'il espère ranger sous les lois du Grand Orient, ayant pris la confrérie des Qadiriya pour une branche de la Maçonnerie!

Beaucoup de projets pour quels résultats? Les Musulmans qui rejoignirent les loges le firent non en vertu d'un projet de recrutement spécial mis en application pour eux, mais par décision individuelle comme leurs frères européens ou juifs. Combien furent-ils? A la fin de la Seconde République ou au début du Second Empire certaines loges se félicitent d'avoir «rangé sous la lumière maçonnique plusieurs chefs indigènes» et l'idée s'est perpétuée jusqu'à nos jours que «de nombreux Musulmans furent initiés dès 1850»¹⁹. Les statistiques ne confirment que très partiellement cette appréciation. En effet, grâce aux tableaux annuels

19 *Les Cahiers de la Grande Loge de France*, «La Franc-Maçonnerie en Algérie», octobre 1954, pág. 52.

officiels des loges, on peut établir une liste à peu près complète²⁰ des maçons d'origine musulmane de 1815 à 1875. On compte seulement 37 noms, la réalité étant sans doute légèrement au-dessus. C'est peu si l'on se rappelle qu'au cours de la période 1843-1875 les loges algériennes totalisaient en moyenne entre 500 et 600 membres.

De quels Musulmans s'agit-il? Les renseignements disponibles permettent notamment de préciser la condition socio-professionnelle et la répartition géographique.

Le recrutement est sélectif à cause des cotisations élevées²¹ et aussi, en principe, de la nécessité d'un certain niveau de culture en français pour suivre les débats qu'il faut, en fait, à se contenter d'une connaissance acceptable de la langue. Par suite, comme chez les frères européens, ce sont essentiellement des bourgeois, petits et moyens, qui fréquentent les ateliers maçonniques. Toutefois les 37 noms dont nous disposons se répartissent en plusieurs groupes qu'il est intéressant de préciser.

Le plus nombreux, et de beaucoup, est celui des militaires conduits certainement à fréquenter les temples par leurs camarades de régiment, ici surtout des spahis et des tirailleurs. Bien qu'il allât s'amoindriant, le groupe des militaires jouait alors un rôle déterminant dans la vie maçonnique. Parmi les musulmans on dénombre au total 15 ou 16 militaires (le cas de l'un d'eux est incertain) dont: 11 officiers (un étant de surcroît agha et deux caïds), 1 brigadier, 1 interprète militaire, 1 élève vétérinaire, 1 gendarme indigène.

Cinq peuvent être considérés comme des personnalités du culte musulman ou de l'administration indigène: l'un possède la qualité d'imam des mosquées de Bougie et de grand muphti²²; deux sont caïds et un amîn des Berrani²³; le dernier est collecteur de marché à Bône.

Quatre sont qualifiés de «propriétaire» sans aucune précision sur l'importance et la qualité de leurs biens.

On rapprochera ensuite par leur condition un employé à la Chambre de commerce d'Alger et deux interprètes de justice, l'un à Douéra, près d'Alger, l'autre à El-Arrouch, entre Constantine et Philippeville.

20 Nous l'avons publiée dans *Un siècle de Franc-Maçonnerie algérienne (1785-1884)*, pgs. 253-256. Il manque certains tableaux et notamment ceux de L'Union de Tlemcen, loge fondée en 1860 dans une ville pourvue d'une bourgeoisie musulmane cultivée.

21 A une époque où le salaire journalier de l'ouvrier s'établissait aux environs de 4 francs, les frais d'initiation s'élevaient, suivant les loges, entre 50 et 100F, chaque grade demandant ensuite une rétribution particulière, avec évidemment une cotisation régulière (de l'ordre de 5F par mois ou 5 briques en langage maçonnique) et il fallait y ajouter les frais relativement importants impliqués par la vie en loge (le tronc des pauvres, le banquet traditionnel, les souscriptions diverses).

22 L'imam conduit la prière et le muphti ou mufti en Algérie administre la mosquée et dirige parfois la prière du vendredi.

23 Le caïd est chef de tribu, l'amîn est un administrateur, un surveillant et ici, à Bône, il s'occupe des berrani c'est-à-dire des étrangers, des immigrants, tout en étant curateur aux successions arabes et clerc d'avocat.

Il y a sans doute davantage de différence entre les deux frères qualifiés de «négociant» et deux autres que nous pourrions cataloguer commerçants ou artisans, l'un étant boucher et l'autre horloger.

Si l'on écarte les trois ou quatre Maçons musulmans dont la profession est inconnue, il reste deux frères qu'on signalera à part et qui apparaissent la même année, en 1873, sur les tableaux: l'un Hamoud Joseph ou plutôt Mustapha (on trouve les deux prénoms) est un industriel, fabricant d'eaux gazeuses à Alger, appelé à prospérer et alors l'un des rares chefs d'entreprise musulman; l'autre, Omar ben Kodja est instituteur en Kabylie et il présage la venue d'autres de ses collègues qui garniront les ateliers jusqu'à la fin de la présence française.

Fait remarquable: ces Maçons musulmans se répartissent très inégalement entre Algérie orientale et Algérie occidentale. Dans cette dernière comprenant l'Oranais et l'Algérois, les adeptes du Grand Architecte de l'Univers sont rares: on peut en compter dix dont l'un d'ailleurs initié à Bône et seulement deux qui atteignent le grade de Maître; à la loge même de *Bélisaire* malgré les beaux projets il faut attendre 1873 pour voir trois Musulmans proposés à l'initiation. Au total sur les 16 loges de ces deux départements sept seulement sont parvenues à recruter un Musulman outre les trois initiés de *Bélisaire*.

Dans le Constantinois on compte neuf loges mais seuls *Les Hospitaliers* de Constantine qui dépendent du Rite écossais n'ont pu recruter de Musulmans tandis que les huit loges du Grand Orient en ont accueilli, en nombre variable bien entendu, trois d'entre elles se distinguant particulièrement.

A Bougie, *Les Frères Numides* ont initié au moins deux Musulmans méritant de retenir l'attention. D'abord le frère Sidi Hamed qui, reçu le 19 décembre 1839 paraît être le premier Musulman ayant adhéré à une loge en Algérie; cette personnalité religieuse, imam et muphti, deviendra Maître et prendra même place sur la liste des dignitaires de la loge comme Deuxième Expert. C'est dans cette loge également qu'est reçu en 1840 le frère Brahim ben Zerdab «ancien corsaire algérien qui a arboré le pavillon Maçonnique sur son navire de commerce»; il sera Maître en 1843 et soulèvera l'enthousiasme du rédacteur de *La Maçonnerie Africaine* ²⁴.

À Constantine, à la loge *Saint-Vincent-de-Paul* ont été affiliés au moins sept Musulmans dont l'un Assen ben Ali English paraît avoir été initié dans une loge anglaise; il atteint le grade de Maître.

Avec son nom d'*Ismaël* la première loge du Grand Orient à Bône paraissait en

24 Celui-ci écrit dans le n.º 1 de février 1849, pags. 28-29:

«Il est là, lui et d'autres de ses coreligionnaires pour témoigner hautement de la tolérance Maçonnique qui a opéré un véritable miracle puisqu'un ancien pirate navigue actuellement sous le pavillon protecteur de la Fraternité.

«Et nous ne serions pas fiers d'être Maçons!»

«Nous sommes tentés de croire que le levier que demandait Archimède pour soulever le monde ne pouvait être que la Maçonnerie».

principe favorable aux Arabes, mais disparaissant en 1845 elle ne semble pas avoir accueilli de Musulmans. La même année par contre *Hippône* inscrit son premier adepte et elle en totalisera douze dont la plupart atteindront le grade de Maître; l'un est Elu (degré qui suit celui de Maître et qu'on attribue rarement) et un autre Rose-Croix. L'un d'eux, Si Larbi ben Taïeb, deviendra Deuxième Expert de la loge, le second à atteindre cette dignité parmi les Musulmans et, à l'occasion de la fête du solstice d'été 1865, il prononce en loge un discours très significatif sur l'état d'esprit des Musulmans ayant alors adhéré à la Franc-Maçonnerie. Nous en extrayons l'essentiel:

«...En devenant Maçon j'ai appris ce que je n'aurais jamais su si j'étais resté fidèle aux traditions du foyer paternel.

«A Dieu ne plaise que je veuille ici renier la religion de mes pères.

«Ce que je veux vous dire aujourd'hui, c'est que ma religion toute bonne et excellente qu'elle est, ne m'impose pas d'aimer tous les hommes à quelque religion qu'ils appartiennent tandis que la Maçonnerie veut que nous aimions tous les hommes, quel que soit le culte qu'ils professent, quel que soit l'hémisphère qu'ils habitent. Qu'ils soient tous égaux, que tous soient libres.

«D'ailleurs au frontispice de nos temples, n'y a-t-il pas écrit les trois mots sublimes: *Liberté, Egalité, Fraternité* que sont l'avenir de l'humanité?

«Est-ce que je n'ai pas appris avec bonheur depuis que je suis Maçon, que moi Arabe, je dois aimer un catholique, un protestant, un Juif, un Français, un Hottentot, comme s'ils professaient la même religion que moi? comme s'ils étaient mes Frères?...

«Donc j'avais raison de dire en commençant que la morale qui m'a été apprise au cours de mon adolescence, quoique saine, était restreinte et personnelle, tandis que la morale que la Maçonnerie enseigne, embrassant l'humanité entière, est générale et illimitée, et partant, la plus pure et la plus vraie...»²⁵.

Nous sommes, rappelons-le, en 1865, et ces paroles nous aident à comprendre l'état d'esprit d'Abd el-Kader initié l'année précédente et qui effectue cette même année un voyage en France. Son cas mérite une étude particulière.

3. Le Frère Abd el-Kader²⁶

Nous avons déjà noté que des Musulmans, en l'occurrence des Algériens, mais

²⁵ *Le Monde Maçonnique*, juillet 1865, págs. 171-173. Cité plus longuement dans YACONO: *op. cit.*, págs. 260-261.

²⁶ Pour une étude plus précise voir notre article dans la revue du Grand Orient *Humanisme* (n.º 57, mai-juin 1966, págs. 5-37, 6 pl. phot.) qui a bien voulu accueillir la prose d'un profane. Dans la publication maçonnique *Le Maillon*, Bruno Etienne poursuit une étude approfondie des textes concernant cette initiation: n.º 2, avril 1983, págs. 63-66; n.º 3, juillet 1983, págs. 39-61; à Suivre.

ils n'étaient pas les seuls, avaient adhéré à la Franc-Maçonnerie hors de chez eux, à la fin du XVIII^e siècle. Le mouvement s'était poursuivi et si nous ne pouvons en mesurer l'importance, nous savons, par exemple, qu'en 1850, la *Loge des Ecosais* de Marseille a accordé l'initiation «au frère Abdellaben-Hassem, capitaine au long cours ... arrivé de Hanzibar (sic)»²⁷. Nous savons aussi par le *Bulletin du Grand Orient de France* de janvier-février 1860 que la Respectable loge *La Sincère Amitié* de Paris avait présidé à l'initiation de l'ambassadeur de S. M. le shah de Perse, le général Hassan-Ali-Khan, accompagné du haut personnel de l'ambassade comme elle l'avait fait antérieurement pour son prédécesseur, l'émir Farrokh-Khan, accompagné aussi de ses collaborateurs.

L'initiation de l'émir Abd el-Kader ne sera donc pas un fait vraiment exceptionnel mais elle demeure remarquable ne serait-ce que par les circonstances qui l'on provoquée précisément en 1860. En juin et juillet de cette année les Druzes de Syrie révoltés massacraient les Maronites chrétiens et la révolte avait atteint le pachalik de Damas. Dans cette ville, grâce à la générosité de Napoléon III, Abd el-Kader menait une existence très large, entouré d'une importante garde personnelle. Dès qu'il fut informé de la gravité du mouvement, il essaya de l'arrêter en intervenant auprès des ulémas, en écrivant aux principaux chefs druzes et en se rendant chez le gouverneur turc, le tout sans résultats. Le 9 juillet, à Damas, la foule en furie marchait sur le quartier chrétien. C'est alors que se place l'action d'Abd el-Kader qui ordonna à sa troupe de Maghrébins de conduire vers sa résidence les chrétiens menacés. Pour les sauver du massacre, après avoir essayé d'apaiser la foule hurlante, il ne parvint à la repousser qu'en menaçant de donner à ses hommes l'ordre de faire feu²⁸.

Cette action courageuse eut un retentissement considérable et elle allait déclencher le processus qui aboutira à l'initiation maçonnique d'Abd el-Kader. Mais avant de rappeler celui-ci il n'est pas sans intérêt de se demander quelle fut la motivation qui poussa l'Emir à prendre la défense des chrétiens. On peut y voir certes un témoignage de sa loyauté envers la France. Mais on peut aussi aller plus loin et invoquer sa philosophie telle qu'elle apparaît aujourd'hui²⁹. Abd el-Kader était depuis longtemps acquis à la tolérance et dans son oeuvre *Avis à l'Indifférent*, *Rappel à l'Intelligent*, il écrit, alors qu'il était en captivité à Amboise: «Si les musulmans et les chrétiens me prêtaient l'oreille, je ferai cesser leur divergence et

27 *La Maçonnerie africaine*, 28 février 1850, pag. 57.

28 Cette intervention est décrite notamment dans le livre du colonel CHURCHILL, C. H.: *La vie d'Abd el-Kader*, publié à Londres en 1867, réédité à Alger en 1971 par la SNED, 355 pags.; pour les événements de Damas pags. 311-316. L'auteur estime qu'Abd el-Kader «avait arraché à la mort, et même à un sort pire que la mort, 15.000 âmes appartenant aux églises Orientales». D'autres avancent 12.500 mais, à notre connaissance, il n'existe pas de dénombrement valable.

29 Après la publication de ses *Ecrits spirituels*, Paris, Seuil, 1982, 225 pags., présentés et traduits par Michel CHODKIEWICZ. Voir aussi, à propos de ce livre, l'article de Roger ARNALDEZ dans *Universalia*, 1983, pags. 473-474.

ils deviendraient frères à l'extérieur et à l'intérieur», phrase plusieurs fois citée, à compléter toutefois par le texte qui suit: «mais ils ne m'écouteront pas, parce qu'il est préétabli, dans la science de Dieu, qu'ils ne se réuniront pas dans une même pensée. La Messie seul fera disparaître leur antagonisme lorsqu'il descendra. Il ne les réunira pas au moyen de la parole seule... Il les réunira par le sabre et le combat»³⁰. Or quelques années plus tard, Abd el-Kader va adhérer sans hésitation à l'idéal de fraternité tangible et immédiate préconisé par la Maçonnerie. Selon Michel Chodkiewicz, il est alors devenu un «maître spirituel». Il a été très influencé par l'étude d'Ibn Arabi de Murcie (1165-1240) qui disait dans un poème célèbre: «Je professe la religion de l'Amour, quel que soit le lieu vers lequel se dirigent ses caravanes. Et l'Amour est ma loi et ma foi» ou encore, toujours cités par M. Chodkiewicz, ces vers faisant songer à certaines déclarations maçonniques:

«Les êtres créés se sont formés au sujet de Dieu des croyances.

Et moi je professe tout ce qu'ils on cru.»

Guerrier durant quinze ans, Abd el-Kader paraît avoir été de tous temps, et de plus en plus avec l'âge, un adepte du soufisme et ce serait par fidélité à ses convictions profondes qu'il serait intervenu en faveur des chrétiens menacés.

Pour les Français qui ignoraient totalement le soufisme mais savaient apprécier la générosité et le courage, Abd el-Kader, toujours populaire depuis sa reddition, revint au premier plan de l'actualité. Tandis que Napoléon III lui conférait le grand cordon de la Légion d'honneur est augmentait sa pension, l'admiration populaire se traduisait notamment par la fabrication de pipes et de chenets à son effigie ou d'assiettes ornées de son portrait avec «A notre héros»³¹. La Franc-Maçonnerie ne fut pas la dernière à mêler sa voix au concert de louanges et considérant que l'Emir avait fait «par anticipation une oeuvre essentiellement maçonnique», de nombreuses loges lui votèrent des félicitations. *La Sincère Amitié*, la loge qui comptait en son sein plusieurs Persans, fait même apposer sur sa lettre la signature du Grand Maître de l'Ordre, le prince Murat, ce qui lui donnait un caractère officiel, et elle exprime combien l'action d'Abd el-Kader peut se recommander de la philosophie maçonnique, écrivant:

30 Cité dans Mohamed Chérif SAHLI: *Abd el-Kader, le chevalier de la foi*, Alger, 1953, pag. 35. l'ouvrage d'Abd el-Kader a été publié en 1858.

31 Toutes les puissances chrétiennes manifestèrent leur gratitude à Abd el-Kader soit en lui accordant une haute distinction honorifique (Russie, Prusse, Grèce), soit en lui adressant de précieux cadeaux (pour l'Angleterre un fusil à deux canons, pour l'Amérique une paire de pistolets, toutes ces armes richement incrustées d'or). L'Emir fut également décoré de l'Ordre de Pie IX, le pape qui devait condamner la Franc-Maçonnerie au moment où Abd el-Kader allait en faire l'éloge. Celui-ci reçut aussi une lettre éloquente de Chamil, héros de l'indépendance du Caucase, alors prisonnier des Russes: on trouve cette lettre et la réponse d'Abd el-Kader dans le livre de CHURCHILL: op. cit., pags. 318-320 et surtout dans les *Annales de l'Institut d'Etudes Orientales*, Alger, tome XIV, année 1956, pags. 231-256 où M. Canard traitant de «Chamil et Abd el-Kader» présente une traduction différente avec des compléments et d'autres textes.

«Dieu qui n'a pas fait deux êtres parfaitement semblables, et pas même deux brins d'herbe ou deux grains de sable parfaitement identiques, n'a-t-il pas prévu différentes manières de le comprendre et de l'adorer?

«Qu'importe ces différences, si nous sommes tous ralliés dans la pensée qu'on ne peut servir Dieu réellement qu'en travaillant avec amour à s'éclairer et à s'aider les uns les autres?...

«Dans cette oeuvre, nous Société des Initiés Francs-Maçons, nous qui sommes répandus sur tout le globe, en petit nombre encore il est vrai, nous serons toujours avec toi, les propagateurs de la fraternité humaine et les défenseurs de la liberté de conscience comme de l'indépendance des peuples qui respectent le droit de tous...».

C'était la main tendue sans l'invitation explicite à pénétrer dans le temple maçonnique. L'initiative décisive sera prise par la loge *Henri IV* dans une lettre très habile datée du 16 novembre 1860 et approuvée par le Grand Maître. Après avoir apporté son «tribut d'admiration» à l'Emir et fait de lui un éloge accentué, la lettre poursuivait:

«La Franc-Maçonnerie qui a pour principes l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme et pour bases de ses actes l'amour de l'humanité, la pratique de la tolérance et de la fraternité universelle, ne pouvait assister sans émotion au grand spectacle que vous donniez au monde. Elle reconnaît, elle revendique comme un de ses enfants (par la communion d'idées tout au moins) l'homme qui sans ostentation et d'inspiration première, met si bien en pratique sa sublime devise: UN POUR TOUS»³².

«C'est sous cette impression, Très Illustre Emir, que la Loge *Henri IV*, petit groupe de la grande famille maçonnique, a cru devoir vous adresser cette faible mais bien sincère expression de ses ardents sympathies et vous offrir comme hommage son bijou symbolique³³. Ce modest bijou n'a de valeur que par ses emblèmes: équerre, niveau, compas —Justice, Egalité, Fraternité—, mais il brille sur des poitrines dévouées à l'humanité et dévorées de l'amour de leurs semblables. A ce titre nous vous l'offrons et, si vous daignez l'agréer, lorsque vos regards viendront à le rencontrer, vous vous direz que là-bas, bien loin dans l'Occident, il y a des coeurs qui battent à l'unisson du vôtre, des hommes qui ont votre nom en vénération, des Frères qui vous aiment déjà comme un des leurs et qui seraient fiers si des liens plus étroits leur permettaient de vous compter au nombre des adeptes de notre grande Institution»³⁴.

³² En capitales dans le texte publié sous le titre *L.°. Henri IV. Tenue solennelle du 1er septembre 1864. Initiation de l'émir Abd-el-Kader*. Paris, A. Lebon, 1865, 42 pág.

³³ «Une magnifique étoile» selon CHURCHILL, C. H.: op. cit., pág. 317.

³⁴ Cette lettre prouverait à elle seule que l'Emir n'a pas été initié à Pau en 1848 comme l'a avancé M. Emerit dans un article de *l'Information Historique* de janvier-février 1967, págs. 27-28 auquel j'ai répondu dans le numéro de mai-juin 1967 págs. 116-117.

L'Emir répondit longuement en février 1861 et, après avoir remercié pour le bijou et affirmer que ses croyances, «Dieu est le Dieu, de tous et il nous aime tous», se trouvaient en conformité avec celles que professait la Maçonnerie, il écrivait:

«J'ai le désir très réel de m'associer à votre confraternité d'amour et de participer à vos vues dans la généralité de vos excellents règles, car je suis disposé à y déployer mon zèle;

«Et lorsque vous m'aurez fait connaître les conditions et les obligations qui me sont imposées, je les observerai fidèlement, conformément à ce que vos seigneuries m'indiqueront».

La proposition d'Abd el-Kader étant acceptée à l'unanimité, il fut décidé en avril 1861, avec l'accord du Grand Maître, le prince Lucien Murat, «qu'en raison de l'importance personnelle du récipiendaire et dans l'impossibilité de le faire venir à Paris pour lui conférer l'initiation, la loge *Henri IV* pourrait lui conférer les grades par correspondance», ce qui était contraire à tous les usages.

Pour faire connaître à Abd el-Kader l'institution maçonnique, les frères parisiens, dans leur réponse, reproduisent et commentent les quatre premiers articles de la Constitution de 1854³⁵ puis ils lui soumettent les trois questions fondamentales posées à tout néophyte de la Maçonnerie:

1. Quels sont les devoirs de l'homme envers Dieu?
2. Quels sont les devoirs de l'homme envers ses semblables?
3. Quels sont les devoirs de l'homme envers lui-même?

et, comme corollaire, ils lui demandent de dire ses idées sur:

1. L'immortalité de l'âme;
2. L'égalité des races humaines aux yeux de Dieu;
3. La manière dont il entend la tolérance et la fraternité.

Abd el-Kader répondit aux six questions. La traduction en fut faite par Gustave Dugat, orientaliste célèbre, professeur à l'École des langues orientales, qui reconnaissait que le travail avait été très difficile à cause de la nature philosophique des propos de l'Emir. La traduction intégrale parut plus tard dans *Le Monde maçonnique* d'août 1865. De ces dix pages nous ne pouvons qu'extraire quelques éléments.

Pour l'Emir «Toutes les lois reposent sur deux bases: la première de glorifier Dieu; la seconde d'avoir compassion des créatures de ce Dieu Très Haut. L'homme doit considérer que leur âme et la sienne ont une même origine, et

35 En résumé: le premier posait pour base de l'Ordre «l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme et l'amour de l'humanité»; le second interdisait toute discussion de caractère religieux ou politique; le troisième rappelait que les Maçons, tout en conservant leur devise, *Liberté, Egalité, Fraternité*, doivent respecter et observer les lois des pays qu'ils habitent; le quatrième proclamait l'obligation au travail.

qu'il n'y a entre elles d'autre diversité que leur enveloppe et leur extérieur... C'est pourquoi il est bon pour l'homme d'aimer sa personne (son essence) dans un autre que lui». Mais le corps ne doit pas être négligé: il «réclame les satisfactions matérielles: la nourriture, la boisson, l'habillement, l'union sexuelle... Négliger entièrement le corps est l'exposer à la mort est un des grands péchés; c'est se mettre en opposition avec son créateur et contrarier sa sagesse...».

En ce qui concerne l'immortalité de l'âme, l'égalité des hommes et la réalisation de la tolérance, voici l'essentiel des réponses:

«L'âme est une essence spirituelle, sans composition, et ce qui n'est pas composé ne meurt ni ne finit; le spirituel n'est pas soumis au temps, et ce qui n'est pas soumis au temps ne change point: l'âme est donc immortelle».

«En ce qui touche l'essence, l'état qui fait que les hommes appartiennent au genre humain, nous avons dit qu'en cela ils sont égaux, et que leur être est un, quoique les enveloppes de cet être, ses formes, ses noms soient multiples...», mais «le traître et le menteur ne sont pas égaux au fidèle et au sincère... les âmes ne seront pas égales en rémunération devant Dieu...».

La décision des Maçons parisiens paraissait évidente et cependant elle tarda à venir. Le Grand Orient traversait, en effet, une grave crise: son Grand Maître, le prince Murat, très contesté, avait dû démissionner et Napoléon III intervenant avait nommé Grand Maître, le 11 janvier 1862, le maréchal Magnan qui n'était même pas maçon et reçut d'un coup tous les grades³⁶. Or ce nouveau Grand Maître, malgré l'estime qu'il portait à Abd el-Kader, pensa que les règlements devaient être observés et refusa l'initiation par correspondance.

La loge *Henri IV* va surmonter la difficulté. Apprenant qu'Abd el-Kader était de nouveau en pèlerinage à La Mecque et qu'il devait passer par l'Égypte à son retour, elle proposa à sa soeur la loge *Les Pyramides* de l'Orient d'Alexandrie, de procéder à l'initiation de l'Emir au nom de la loge parisienne. Pensant que c'était là «une voie sûre, peut-être même rapide, pour arriver à répandre les bienfaits de la lumière maçonnique parmi les populations arabes», la loge égyptienne accepta et la cérémonie eut lieu le 18 juin 1864. De nombreux visiteurs y assistaient et ils furent heureusement impressionnés à la lecture des réponses faites par Abd el-Kader aux questions posées par le rituel et rapportées précédemment. L'Emir exécuta les voyages d'épreuves imposées, prêta le serment d'usage et fut consacré maçon, membre actif de la loge *Henri IV*, devenant Maître dans l'Art royal puisque, contrairement aux règles habituelles, il s'était vu conférer en même temps les trois premiers grades: Apprenti, Compagnon et Maître.

³⁶ Apparemment il remplit ses fonctions avec conscience puisque lorsque les élections furent rétablies, il fut élu à la quasi unanimité.

La loge *Henri IV* manifesta sa joie en adressant une lettre de félicitations à Abd el-Kader et en proposant l'affiliation à la loge *Les Pyramides*³⁷. Surtout les Maçons parisiens décidèrent de donner une grande publicité à l'événement en convoquant une tenue solennelle pour acclamer le nouvel initié. Celle-ci eut lieu avec beaucoup d'éclat le 1er septembre 1864 et elle parut si importante que l'Atelier décida l'impression du procès-verbal avec les pièces du dossier. Ce que nous retiendrons surtout c'est la dernière intervention, celle de l'Orateur de la loge, le frère Duboc qui, tout en rendant hommage aux mérites de l'Emir, précise que le but de la réunion n'est pas de le glorifier, mais d'implanter la Maçonnerie en Orient, disant textuellement: «Ce que nous avons vu par-dessus tout dans cette initiation, mes Frères, c'est d'arriver par l'Emir à constituer dans l'Orient des LL. indigènes. *Le but final* est la régénération totale de toute la race arabe». La carrière maçonnique d'Abd el-Kader ne devait pas répondre à de si grands espoirs.

Les faits les plus marquants se situent dans l'année même qui suit l'initiation, en 1865, au cours du voyage que l'Emir fit en France. Du point de vue maçonnique il y eut une profonde déception suivie d'une grande satisfaction. La déception vint sans doute d'un malentendu. A l'annonce de l'arrivée d'Abd el-Kader à Paris, la loge *Henri IV* décida d'organiser une réception particulière et au jour prévu, le 26 août, plus de quatre cents frères accoururent au Grand Temple et attendirent en vain la venue de leur grand homme: celui-ci qui n'imaginait certainement pas l'importance de la cérémonie préparée fit savoir par un autre frère qu'il ne pouvait venir. Chez les plus déçus la déconvenue prit les accents de la colère car ils virent dans l'attitude de l'Emir une brusque hostilité à l'égard de la Franc-Maçonnerie. Il n'en était rien et, deux jours plus tard, se trouvant à Amboise qui lui réserve un accueil triomphal³⁸, Abd el-Kader reçoit très aimablement une députation de vingt-cinq membres des loges de Tours, Nantes et Blois et, après les deux discours qui lui furent adressés, il répond d'une manière propre à satisfaire les Maçons les plus sourcilleux:

«Je remercie, dit-il, dans les personnes présents, la Maçonnerie tout entière. Je considère la Franc-Maçonnerie comme la première institution du monde. A mon avis tout homme qui ne professe pas la foi maçonnique est un homme incomplet. J'espère qu'un jour les principes maçonniques seront répandus; dans le monde entier Dès lors, tous les peuples vivront dans la paix et la fraternité».

37 Les loges algériennes firent également écho à cette initiation et nous savons que le 16 juillet 1864 *Les Enfants de Mars* de Philippeville votèrent des félicitations qui furent envoyées à la loge *Les Pyramides* (LEDERMANN, E.: *Histoire de la Loge «Les Enfants de Mars» à l'Orient de Philippeville (1841 à 1926)*, Philippeville, s. d., in-16, 233 pags.

38 Il a droit non seulement aux applaudissements de la foule mais aux honneurs militaires, à un grand banquet et au lyrisme d'un poète local, officier en retraite, Emile de Tarade, qui lui adresse une oeuvre de circonstance se terminant ainsi; «Amboise, pour sa part, ne t'oubliera jamais».

De retour à Paris Abd el-Kader fait savoir à la loge *Henri IV* qu'il s'y présenterait le 30 août. Ce fut une tenue improvisée mais au cours de laquelle l'Emir répondit sans détour aux questions posées et, en particulier, à deux d'entre elles:

«—Que pense-t-on de la Franc-Maçonnerie dans les pays orientaux?

—La Franc-Maçonnerie dans l'Orient est mal considérée par les habitants; on y regarde généralement les Francs-Maçons comme des gens sans croyances (athées), sans lois, prêts à troubler l'ordre de la société. Moi-même, avant d'avoir lu les statuts de la Franc-Maçonnerie, je partageais les mêmes opinions, et ce n'est qu'après avoir approfondi son but et ses lois que je me suis convaincu que c'était la plus admirable institution de la Terre.

—Pensez-vous pouvoir propager la Franc-Maçonnerie dans ces contrées?

—Les peuples n'y sont pas encore disposés. Il serait même impossible dans le pays que j'habite, qu'une réunion maçonnique pût exister. Il est sévèrement défendu de se réunir secrètement; ceux qui assisteraient à ces réunions seraient poursuivis, et si moi-même je n'avais l'appui des puissances européennes, ma vie y serait en danger»³⁹.

Ainsi Abd el-Kader annihilait les espoirs que la Maçonnerie avait pu mettre en lui comme propagateur au service du Grand Architecte de l'Univers. Et, en fait, son activité maçonnique fut certainement très limitée: on le trouve comme membre honoraire de la loge *La Syrie*, à l'Orient de Damas, mais rien ne prouve qu'il ait jamais assisté à une seule tenue. Il est probable sinon certain qu'il s'est mis lui-même en congé de Maçonnerie pour les raisons qu'il avait indiquées sans doute mais aussi pour d'autres, plus profondes, tenant à l'évolution en sens opposé, d'une part de sa propre philosophie et, d'autre part, de celle de la Franc-Maçonnerie ou plus exactement du Grand Orient. Cette dernière évolution qu'il faut préciser va renouveler complètement le caractère de l'initiation maçonnique offerte désormais aux Musulmans.

4. Sous l'empire de la laïcité

Alors qu'Abd el-Kader se plongeait de plus en plus dans le mysticisme, le Grand Orient allait faire sa loi du rationalisme et de l'idéal laïque. La Maçonnerie traditionnelle d'esprit religieux avait trouvé son aboutissement dans la Constitution de 1849 du Grand Orient affirmant pour la première fois et dans son article 1: «La Franc-Maçonnerie, institution essentiellement philanthropique, philosophique et progressive, a pour base l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme». Moins de trois mois avant l'arrivée d'Abd el-Kader à Paris, au

³⁹ *Bulletin du Grand Orient* d'octobre 1865, págs. 515-517. *Bulletin mensuel des Ateliers supérieurs*, 1938, págs. 31-33.

début de juin 1865, une nouvelle Constitution avait été adoptée affirmant toujours l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme en même temps que l'amour de l'humanité, mais plus d'un tiers des projets de Constitution envoyés au Grand Orient repoussaient l'existence de Dieu et niaient l'immortalité de l'âme. C'était l'apparition d'une nouvelle Maçonnerie empreinte de libéralisme politique et d'anticléricisme. Elle s'affirme en 1869 lorsque se pose la question du Convent à réunir pour répondre au Concile oecuménique et on peut considérer qu'elle triomphe en 1877 lors du vote, à une grande majorité, de la proposition du frère Desmons qui déniait comme base à la Maçonnerie l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme.

L'évolution a été la même dans les loges algériennes qui sont partie intégrante de la Maçonnerie française. Désormais les ateliers maçonniques, ceux du Grand Orient tout au moins, qui sont les plus nombreux, ne sont plus seulement des sociétés de pensée, mais aussi des sociétés d'action politique et sociale accordant leur soutien au parti républicain et bientôt à sa tendance la plus avancée, le radicalisme, en attendant la venue des frères socialistes: dès 1899, à la loge *Bélisaire*, le frère Béraud pense «qu'être maçon c'est être socialiste» et il le dit lors du banquet solsticial. L'esprit laïque s'impose et on veut le voir régner dans l'enseignement et toutes les institutions: on réclame notamment «une bonne loi sur les associations» et la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Ce changement d'état d'esprit devait nécessairement modifier les conditions de recrutement en milieu musulman. En perdant son caractère spiritualiste pour en appeler à la seule Raison, la Franc-Maçonnerie ne pouvait guère accueillir que les libres penseurs d'autant plus que l'action anticléricale prenait souvent un caractère antireligieux et mettait sur le même pied catholicisme et islamisme. En 1911, par exemple, les frères d'Alger condamnaient formellement tout ce qui n'est pas laïque, les médersas, les mosquées et les zaouïas aussi bien que les établissements catholiques. Or l'esprit laïque est très peu répandu en milieu musulman et les conséquences ne se firent pas attendre sur les effectifs dans les loges. En 1884 sur les 114 membres de *Bélisaire* on relève quatre Musulmans; à peu près au même moment, en 1885, à Bône, la loge *Hippône* qui nourrissait de grands espoirs quant à son recrutement parmi les Arabes ne compte plus aucun Musulman parmi les 59 frères. En 1901 les *Enfants de Mars*, à Philippeville, notent avec orgueil l'initiation d'un petit-fils d'Abd el-Kader, Boutaleb Mahiddine ben Ahmed, bach adel⁴⁰ à El Arrouch dans le département de Constantine mais il semble bien être l'exception qui confirme la règle. Les Musulmans qui adhèrent encore à la Maçonnerie appar-

⁴⁰ C'est-à-dire chef des *adoul* (pluriel de *adel*) ou témoins instrumentaires et, à l'occasion, suppléant du *cadi*; il devint *cadi* (ou juge) par la suite.

tiennent, comme leurs frères européens aux classes moyennes, parfois au monde des affaires, le plus souvent aux professions libérales et surtout à l'enseignement. Certains seront distingués; un négociant possède en 1899 la médaille d'honneur de *Bélisaire* cependant rarement attribuée; un professeur dirige, en 1920, *Les Hospitaliers* de Constantine, lesquels dépendent, il faut le noter, de la Grande Loge de France qui ne manifeste pas le militantisme laïque du Grand Orient; un caïd, en 1939, présidera, comme vénérable le *Foyer de la Kabylie*, à Tizi Ouzou, région où l'enseignement laïque était plus particulièrement répandu et où certains anciens élèves devenus instituteurs se retrouveront dans les loges notamment à Alger. Mais numériquement le total reste faible bien qu'il soit impossible de donner un pourcentage faute des tableaux qui manquent dans les archives disponibles des loges⁴¹.

Il faut remarquer que si les Musulmans abandonnaient les colonnes, les Juifs qui y étaient apparus à peu près en même temps s'y maintiendront. Mais ils ne joueront pas le rôle que leur assignait le frère Crémieux qui voyait en eux le moyen d'amener les Arabes à la Maçonnerie. En effet ils s'intégreront à la communauté française et seront largement adoptés par leurs frères: dès la fin du XIX^e siècle on en comptera dix à quinze dans les grandes loges. A ce moment, à l'époque de l'Affaire Dreyfus, c'est cependant un Maçon de Constantine, le frère Morinaud, qui dans ce département prit la tête du mouvement antijuif et se fit élire maire et député en 1898, avec le soutien de deux loges: *Union et Progrès* du Grand Orient et *Les Hospitaliers* de la Grande Loge. Mais le Grand Orient suspendit Morinaud et la loge *Union et Progrès* disparut, remplacée par *Cirta* qui lutta contre *Les Hospitaliers*, loge désormais rejetée par la quasi totalité des ateliers d'Afrique du Nord qui avaient rompu leurs relations avec elle. La position des Juifs s'en trouva normalement renforcée et, par la suite, certains accéderont aux plus hauts grades de la Maçonnerie algérienne où l'on verra rarement des Musulmans.

Mais si ceux-ci, dans leur immense majorité, ignoraient l'existence des loges, les Maçons ne pouvaient se désintéresser de ce qu'on appelait «la question indigène». Bien que leur attitude n'ait pas été monolithique, on décèle cependant, pour chaque époque, les mêmes idées dominantes, d'abord jusqu'en 1914, puis de la guerre à 1939 et enfin jusqu'aux dernières manifestations de la Maçonnerie en terre algérienne.

Dans les années qui précèdent le premier conflit mondial, on peut, en période de crise, trouver quelques rares loges élevant des doutes sur la possibilité de coopérer avec les Musulmans ou même une loge adoptant une attitude

41 La disparition des tableaux, souvent ceux établis dès le début du siècle, s'explique sans doute par l'action du gouvernement de Vichy, acharné à poursuivre les francs-maçons. On peut se demander si ces documents sont encore entassés quelque part ou s'ils ont été détruits.

arabophone. C'est le cas, par exemple, lors des troubles de Margueritte (près de Miliana) en 1901, au cours desquels cinq Européens furent massacrés par des Musulmans de la tribu des Righa pour avoir refusé de se convertir à l'Islam⁴². L'émotion fut considérable surtout après le verdict de Montpellier et l'*Union Sétifienne* (dépendant de la Grande Loge de France) consacra sa tenue du 27 février 1902 à l'examen de cette affaire. Le vénérable, au cours d'une longue intervention affirma que l'assimilation était une chimère et qu'il aurait fallu pratiquer «une répression rapide et énergique» tandis qu'un autre frère considérait les indigènes «comme des frères, mais comme des frères mineurs, des frères cadets, dont il faut d'abord faire l'éducation et que, par suite, nous devons gouverner d'une façon spéciale, avec justice et équité, mais aussi avec fermeté». Et finalement la loge vota à l'unanimité l'ordre du jour suivant:

«La R. L. «L'Union Sétifienne»,

«Après une étude consciencieuse des causes de la révolte de Margueritte et de ses conséquences:

«Adresse ses vives félicitations aux députés algériens et particulièrement au Fr. Aubry pour leur intervention énergique en faveur de l'Algérie calomniée;

«Fait un appel chaleureux aux Maç. de France de tous les Rites et leur demande leur concours frat. pour l'aider à détruire cette malheureuse légende du colon spoliateur inventée par les ennemis de la colonie qui se confondent trop souvent avec les adversaires de la République».

Mais cette position de méfiance sinon d'hostilité à l'égard des Musulmans, position provoquée par une crise inattendue, ne correspond pas à l'état d'esprit habituel de la majorité des loges algériennes, surtout dans les grandes villes et, encore moins, à la politique préconisée par les Maçons de la métropole⁴³. Ceux-ci repoussent la fameuse formule «évoluer dans sa propre civilisation» et restent des partisans résolus de l'assimilation, ne voyant le plus souvent dans l'association qu'une première étape. Pour eux l'intolérance est imputable aux seuls marabouts et ils rejettent «la vieille rengaine du fanatisme des indigènes» qui «ne diffèrent guère de nous que par l'éducation» affirme en 1911 un frère, ancien chef d'annexe à Aïn Salah où il a établi de bonnes relations avec les Touareg. La solution est simple: «Quand l'école aura civilisé les jeunes générations, l'oeuvre de francisation sera accomplie»; il faut donc multiplier les écoles laïques, «seul et unique moyen d'affranchir les peuples, développer et répandre les idées libérales et progressives», à l'encontre de ce que font les médersas dont

⁴² Traduits devant la Cour d'Appel de Montpellier, les accusés bénéficièrent d'un verdict de clémence qui souleva l'indignation de beaucoup d'Européens d'Algérie.

⁴³ Voir en particulier la revue maçonnique *L'Acacia* de décembre 1910, février 1911, septembre 1911, janvier 1912.

l'esprit est à l'opposé de celui de la Franc-Maçonnerie. En attendant les Maçons préconisent différentes mesures susceptibles de faciliter l'évolution tant matérielle que morale: la réforme du khammessat (forme de métayage qui n'accorde qu'un cinquième de la récolte au métayer), une instruction pratique et professionnelle, l'obligation de connaître l'arabe pour les fonctionnaires français, la lutte contre l'usure et même «enseigner les préceptes du Coran qui imposent à tout musulman la probité et l'honneur dans toutes ses actions».

Après la guerre de 1914-1918, la question indigène reste une préoccupation importante, sinon de la Maçonnerie métropolitaine peu tournée vers les questions d'outre-mer, du moins des loges nord-africaines et algériennes notamment. On ne lui accorde pas cependant la place de premier plan qu'elle mériterait sans doute parce que les francs-maçons d'Algérie ne perçoivent pas suffisamment l'acuité du problème. Ils demeurent les défenseurs fervents de la colonisation et s'intéressent à la mise en valeur du pays, sans oublier les intérêts des «industries nationales». Ils s'attribuent une action importante: au Congrès des Loges de l'Afrique du Nord en mai 1929 à Rabat: «Tous les orateurs se sont attachés à montrer l'oeuvre immense réalisée par la Maçonnerie en Afrique du Nord et notamment au Maroc, et le rôle important qu'elle a à remplir dans l'avenir pour le rapprochement et la fraternité des races qui se mêlent dans cet admirable pays». Le but reste évidemment le même en Algérie et si les francs-maçons ne condamnent pas la célébration du centenaire de la prise d'Alger, ils signalent les insuffisances de l'oeuvre accomplie en particulier dans les campagnes. Ils sont persuadés que les Indigènes algériens sont attachés à la France et ce frère musulman de *L'Union du Zaccar* à Miliana exprime sans doute bien leur idéal lorsqu'il déclare en 1930 vouloir «assurer sinon l'unité ethnique, du moins l'unité sociale, économique et politique de l'Algérie par un rapprochement des diverses fractions de sa population et par une collaboration étroite entre elles». Une difficulté majeure à cette évolution est constituée par les confréries religieuses qui ont le soutien de l'administration: «Le moment est venu de saper cette influence qui nuit au peuple, constitue un obstacle à son évolution et menace de devenir, si elle n'était combattue sans merci, aussi redoutable et aussi dangereuse que celle qu'on a laissé prendre au clergé catholique». Le vrai remède, on y revient toujours, est l'école et non la réforme politique: «Ce ne sont pas les mandats politiques, même la représentation des indigènes au Parlement qui hâteront la réalisation de nos espoirs... Le jour où les indigènes instruits à l'école française auront conscience d'eux-mêmes, ce jour, ils viendront seuls prendre au sein de la famille française la place à laquelle ils auront droit et qu'on ne pourra pas leur refuser. Ils n'auront pour cela qu'à bénéficier des dispositions de la loi du 4 février 1919»⁴⁴. C'était recommander le statu quo. Cependant

44 Archives de *Bélisaire* de 1923-1924, *Compte rendu des travaux du Grand Orient* du 1er au 31 juillet 1929, pags. 15-16. *L'Acacia* de mai 1930 porte à la connaissance des frères l'étude de *L'Union du Zaccar* en la qualifiant de «travail remarquable».

lorsque le frère Maurice Viollette, alors sénateur puis ministre d'Etat, proposera en 1936, avec le président du Conseil Léon Blum, un projet de loi (qui ne fut d'ailleurs jamais discuté) étendant le droit de vote à des Indigènes non naturalisés, celui-ci, condamné par la majorité des Français d'Algérie, sera soutenu, dans l'ensemble, par les francs-maçons de métropole et d'Algérie.

La tradition des gouverneurs généraux francs-maçons reprend dès septembre 1944 avec Yves Chataigneau qui présidera aux destinées de l'Algérie jusqu'en février 1948, suivi par Marcel-Edmond Naegelen qui demeurera jusqu'en avril 1951. Tous deux étaient également socialistes. Mais en ce qui concerne la politique indigène ils eurent une attitude différente: le premier, malgré la répression de l'insurrection de mai 1945 dans le Constantinois, a conservé la réputation d'un homme libéral tandis que le second, partisan déterminé de la souveraineté française manifesta son opposition irréductible aux mouvements nationalistes en laissant l'administration fausser le libre jeu des élections. Quand la question algérienne se pose de manière dramatique, à partir du déclenchement de l'insurrection du 1er novembre 1954, la majorité des francs-maçons d'Algérie se rallie à la position du Grand Orient de France qui, dans son convent de 1955, réclame l'application du statut de 1947⁴⁵, l'organisation de nouvelles élections dans le respect garanti du suffrage universel et l'ouverture de négociations avec ces élus, «seuls interlocuteurs valables». Précision importante: «Le Convent considère que dans l'accord réalisé du consentement de chacune des parties, doivent être impérativement sauvegardés les droits et les libertés de Français dont la présence et le maintien en Algérie sont et demeureront hors de discussion»⁴⁶.

En Algérie même c'est une Franc-Maçonnerie affaiblie, non remise encore de la répression sous le régime de Vichy, qui doit faire face à la tourmente de la guerre: le Grand Orient ne compte qu'une dizaine de loges en activité et La Grande Loge six ou sept. Les frères, d'esprit libéral mais attachés à l'Algérie, se trouvent pris entre deux feux, victimes à la fois des fellaghas et des commandos de l'O.A.S. Les plus optimistes, croyant à la possibilité d'une solution de compro-

La loi du 4 juillet 1919 offrait une nouvelle voie aux Musulmans algériens pour accéder à la citoyenneté française mais elle impliquait aussi l'abandon du statut personnel tandis que le projet Blum-Viollette accordait le droit de vote aux élections législatives à environ 21.000 Musulmans conservant leur statut.

On remarquera que durant la majeure partie de cette période l'Algérie fut dirigée par des gouverneurs francs-maçons: Charles Lutaud (1911-1918), Maurice Viollette (1925-1927), Jules Cardé (1930-1935), Jacques Le Beau (1935-1940).

⁴⁵ Ce statut prévoyait notamment une Assemblée algérienne aux pouvoirs essentiellement financiers et élue à la représentation «paritaire» avec 60 délégués du premier collège (les citoyens de statut civil français et 58.000 Musulmans) et 60 du deuxième collège (environ 1.300.000 électeurs musulmans). Sur demande du gouverneur général en particulier, lequel conservait le pouvoir exécutif, les décisions de l'Assemblée devaient être prises à la majorité des deux tiers.

⁴⁶ *Le Monde* du 29-9-1955 et COSTON, H.: *Un Etat dans l'Etat, la Franc-Maçonnerie. La République du Grand Orient*, Paris, 1976, 302 pgs. pgs. 257-260. Le Grand Orient se plaçait dans la perspective d'une «fédération libre des peuples de France et d'outre-mer».

mis, avaient créé en février 1957, sous l'égide du Grand Orient, la loge *L'Afrique Fraternelle* à la dénomination significative, mais elle tombera en sommeil en mars 1961⁴⁷. Plus encore que les autres frères, les Musulmans qui demeuraient dans les loges étaient profondément déchirés par le choix à faire. Les uns optaient pour le camp français tandis que d'autres se jetaient dans l'insurrection⁴⁸, la majorité demeurant attentiste jusqu'aux derniers mois. Les loges cessaient d'ailleurs progressivement leurs activités, la dernière à se maintenir étant, semble-t-il, celle de *Cirta* à Constantine portée comme active jusqu'en 1965 dans l'*Essai de Répertoire* officiel du Grand Orient mais qui en réalité dut disparaître en 1963. Les tableaux annuels des loges de l'époque ne sont pas disponibles et on ne peut savoir combien de Musulmans ont accepté d'y figurer dans les dernières années de l'Algérie française. Sans doute très peu et le grand rêve de la fraternité maçonnique entre les deux communautés s'était évanoui comme bien d'autres. On peut espérer toutefois que le discours libéral tenu durant des décennies au sein des agglomérations (au nombre de trente six) qui eurent au moins une loge a laissé quelques traces dans les esprits même si la lumière maçonnique s'est maintenant officiellement éteinte sur une Algérie qui avant tout se veut musulmane.

47 *Bulletin du Centre de Documentation du Grand Orient de France*, n.º 34-35, juillet-octobre 1962, pág. 74, cité par COSTON, H.: *op. cit.*, pág. 259. *Essai de répertoire des loges maçonniques françaises des Origines à nos Jours...* Paris, 1966, non pág.

48 A cet égard les symboles seraient, si leur qualité maçonnique était confirmée, d'une part le docteur Sid Cara qui, à «Oran-campagne» en novembre 1958 conduisit aux élections législatives la liste qu'on peut qualifier d'«Algérie française» et qui l'emporta avec une grosse majorité; d'autre part Ahmed Boumendjel qui avait rejoint le F.L.N. dès 1955 et sera membre de la délégation algérienne à Evian en 1961. Quant au Grand Orient de France, il prendra avec le temps, et contrairement aux autres obédiences très réservées, des positions favorables à l'indépendance de l'Algérie.